

Retrouvé les affaires de mon pére

Par mimie88, le 14/02/2019 à 19:51

Bonjour je vous explique un peu l'histoire qui m'arrive . Sa faisait 25 ans que mon pére avait coupé tout liens avec sa famille depuis qu'il était divorcé d'avec ma mére . Quand je vous dit qu'il avait coupé les ponts avec toute sa famille c'était toute sa famille et tout sa pour une femme. Il avait 2 fréres et 2 soeurs et sur ces fréres et soeurs il ne parlait plus qu'avec 1 frére qui est décédé en 2017. Avec moi aussi il avait coupé les liens alors que je suis son seule enfant. Donc pour pouvoir vivre librement il c'était déclaré vivant au domicile de son frére pour pouvoir recevoir son courrier. Mais il n'y vivait pas. Il partageait sa vie avec une femme depuis 20 ans . Au début de leur relation il venait de prendre sa retraite . Il avait passé sa carriere dans la même entreprise en prenant du grade. Je pense qu'il devait avoir une bonne retraite. Je n'ai jamais su ce qu'il faisait de sa vie. Et je viens d'apprendre il y a 1 mois que mon pére etait décéde d'un cancer des poumons. Je l'ai appris par réseau sociale car j'ai retrouvé une de mes cousine qui est la fille du frére de mon pére chez qui il se fesait envoyé son courrier. Et elle me demande si j'avais des nouvelles de la famille. Je lui ai répondu que non et qu'il pourrait arrivé quelque chose a mon pére que je ne serais même pas au courrant. Et la elle me dit " tu n'es pas au courrant qu'il est parti depuis novembre dernier " ... Comment le saurais -je ... elle me répond ces conaissances pfff en 20 années que je ne l'avais pas revu ces connaissances on bien du changé .Alors je lui demande ou il est entérré etc . Elle me dit qu'il avait été insinéré mais que l'urne était toujours au crématorium car ces derniéres volontés était que l'urne soit scéllé sur la tombe des ces parents. Mais la concétion étant au nom de sa soeur a qui il ne parlait plus il n'avait pu être scéllé sur la tombe. Alors je lui demande qui la fait crématisé . Elle me répond qu'il avait pris un contrat obscecles et que tout avait été réglé. Mais qu'il avait toujours sa compagne et qu'elle l'avait accompagné jusqu'au bout. Mais qu'elle n'avait rien avoir avec lui qu'il n'était pas pacsé avec ni re-marié rien. Mais comme c'est elle qui avait été prévenu par l'hopital qu'il était décédé c'est elle qui avait eu les certificats de décés et qu'elle avait tout géré . Je suis donc allé voir cette personne qui ma reçu comme on dit comme un chien dans un jeu de quilles . Direct elle m'a dit je n'ai rien avec lui alors que je n'étais pas la pour sa , mais pour qu'il soit scéllé sur la tombe vu que je n'avais pas le droit de le faire faire moi même car l'urne était a son nom . Donc je me suis débrouillée pour que ma tante me donne l'accord pour le scéllage et elle me la donné . J'ai demandé a sa compagne un certificat de décés et j'attends toujours. Elle raconte qu'elle n'a rien de lui, ni vêtements, ni papiers. Alors que je sais qu'il avait une voiture. J'aimerais savoir comment puis-je récupéré touts ces papiers, la voiture, ces vétements, son porte - feuille etc. Car il n'avait pas de maison rien donc pas de notaire. J'ai pris contact avec sa banque et j'ai demandé des relevés de comptes j'espere que je vais en recevoir . Pourriez vous me donné des idées pour que je puisse récupéré ces effets sans passé par un notaire car je ne veux pas payé un notaire juste pour sa . Je compte sur vos réponses au plus vite . Je vous en remercie